



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris  
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57  
E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)



Réf. : SC/ HM /NM/16-11-2018

Orange SA  
78 rue Olivier de Serres  
75015 PARIS

A l'attention de Monsieur Stéphane Richard  
Président Directeur Général

## Lettre ouverte

Paris, le 16/11/2018

**Objet :** Acquisition d'Alcatel Submarine Networks.

Monsieur le Président,

Nokia souhaite toujours se séparer de son activité de production de câbles sous-marins et navires câbliers, Alcatel Submarine Networks (ASN), récupérée « [bon gré, mal gré](#) » dans le cadre de la fusion-acquisition avec Alcatel-Lucent en 2015.

Alcatel Submarine Networks est l'un des principaux challengers d'Orange Marine, avec actuellement 6 navires câbliers, [3 dédiés à la pose, 3 à la maintenance](#). Il est également notre fournisseur pour les câbles sous-marins... ce qui parfois ne va pas sans poser des difficultés : ASN peut décaler ses livraisons de câbles à Orange Marine pour privilégier ses propres chantiers de pose, décalant d'autant les nôtres et notre capacité à signer de nouveaux projets.

En 2017, sollicitée pour racheter ASN, Orange avait décliné, notamment parce que la fabrication de câbles, basée à Calais, apparaissait trop éloignée de notre cœur de métier. [ASN était alors évalué aux alentours de 800 M€](#).

Cependant, [l'entrée en discussion avec Ekinops](#) change la donne. Entreprise française basée à Lannion, Ekinops fournit des solutions intégrées pour les réseaux de télécommunications (routeurs, répéteurs, optimisation et virtualisation des réseaux), dont [Orange est cliente](#). Orange connaît bien l'entreprise, Nayla Kawham (Directrice du wholesale France d'Orange) faisant partie des [administrateurs d'Ekinops](#). Nous avons en outre un actionnaire commun, BPIFrance, qui détient 16,3% d'Ekinops.

La CFE-CGC Orange et l'ADEAS proposent qu'Orange s'associe à Ekinops pour réaliser cette acquisition, et mette en place un partenariat d'exploitation de l'activité avec cette entreprise. Une telle opération conférerait de nombreux avantages stratégiques à Orange :

- Orange Marine, qui possède actuellement 6 navires, maîtrise parfaitement l'activité de pose des câbles sous-marins, et peut opérer l'ensemble des navires câbliers, tandis que la fabrication des câbles complète les activités actuelles d'Ekinops : l'association de nos deux entreprises dans l'acquisition optimise les synergies de part et d'autre ;
- avec 12 navires, cette flotte deviendra la première mondiale en matière de navires câbliers ;
- atteindre cette taille permettra en outre de mieux assurer le renouvellement de la flotte, et d'améliorer ainsi ses performances ;

.../...

.../...

- la taille de la flotte, du portefeuille de clientèle et l'association avec Ekinops permettront d'éliminer les conflits d'intérêts en matière de fourniture de câbles et d'optimiser l'activité de la flotte, améliorant de ce fait la rentabilité financière des opérations ;
- à la fois très stratégique et très valorisante, y compris pour les personnels d'Orange qui en sont très fiers, l'activité de pose et de maintenance des câbles sous-marins reste très soutenue, la demande de débit ne cessant de croître à l'échelle mondiale ;
- enfin, l'Etat, qui s'est montré très attentif au devenir d'ASN, comme BPIFrance, ne pourront voir que d'un bon œil une telle association, permettant à une activité stratégique de rester dans le giron de la France.

Les personnels, dont les personnels actionnaires (qui détiennent 5% du capital d'Orange et 9% des droits de vote), que représentent conjointement la CFE-CGC Orange et l'ADEAS, seront favorables à une telle opération, qui s'imbrique parfaitement dans la stratégie industrielle de notre Groupe, et qui permettra de conforter et de pérenniser ses activités en matière de câbles sous-marins, comme le rôle d'Orange à l'échelle internationale.

Nous espérons donc que cette proposition retiendra toute votre attention.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.



Sébastien Crozier  
Président de la CFE-CGC Orange



Hélène Marcy  
Vice-Présidente de l'ADEAS